



SENTHEIM INFOS

octobre 2015

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'ouverture du cabinet médical, dans les locaux de l'« Espace Schuffenecker », est l'événement majeur, de ce début de mois d'octobre, pour notre commune.

Après une absence de médecin, depuis le début du mois de juillet, après deux mois et demi de travaux, durant la période estivale, le Docteur Castera a pu débuter ses consultations, lundi 5 octobre, à partir de 8h45, dans des locaux rénovés, fonctionnels et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

J'adresse mes sincères remerciements aux entreprises qui ont œuvré pour achever, dans les temps et dans le respect du cahier de charges, les travaux de réhabilitation. Choisies dans le cadre d'un appel à concurrence, onze entreprises sont intervenues sur le chantier : LUTTRINGER SILLON pour la maçonnerie, HIRTH pour les menuiseries extérieures en PVC, KREMBEL pour la serrurerie, garde-corps, MEYER ISOLATION pour l'isolation, les faux plafonds, OMNI ELEC pour l'électricité, CERT pour le chauffage sanitaire, JP LUTTRINGER pour le carrelage et la faïence, ALSA-SOLS pour les revêtements de sol, MEISTER pour la menuiserie Bois, MAMBRE pour la peinture et ROYER pour les voiries.

Sous la direction du cabinet d'architecte LEGROS-COIFFIER, et du bureau d'études DENIS, ce projet a pu être réalisé dans les meilleurs délais, un peu plus de six mois.

Cette opération pilotée et financée par la commune re-

présente un investissement d'environ 100 000 €. Il faut remercier l'Etat qui, dans le cadre de la « dotation 2015 aux territoires ruraux », participera à ce projet pour presque 20 000 €.

Ce cabinet médical est donc géré par l'ASAME (Association de Soins et d'Aides Mulhouse et Environs). La commune se félicite de ce partenariat et elle a signé une convention qui règle les modalités pratiques d'utilisation des locaux et les relations entre les deux parties. Une secrétaire assure toute l'administration du cabinet permettant ainsi au médecin de se consacrer pleinement à ses patients.

Acheté par la commune au Crédit Mutuel, lors de la mandature 2001-2008, ce bâtiment, après avoir servi de local pour les associations, retrouve donc une nouvelle vocation dans le cadre du maintien d'un service de santé dans notre village, confortant ainsi les autres professions de santé présentes chez nous.

Grâce à la mobilisation de différents acteurs, grâce à l'action de la commune, les habitants de Senthheim, ceux du vallon du Bourbach, du vallon du Soultzbach et des autres communes riveraines continuent de trouver à Senthheim, des professionnels de santé proches de leurs lieux de vie : médecin, pharmacien, dentiste, infirmières, kinésithérapeutes.

Le maintien d'un médecin conforte le dynamisme, l'activité, et l'attractivité de notre cité.

Bernard Hirth



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03 89 82 52 03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03 89 82 53 96

Ecole maternelle : 03 89 82 87 17

Presbytère : 03 89 82 52 74

Site Internet : www.senthheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

COLCHIQUES DANS LES PRÉS

Rosala : Storki, passe-moi mon stylo. Je vois encore une voiture qui arrive sur la piste cyclable. Je vais prendre son numéro.

Storki : Yoh toi ! Alors, tu l'as inscrit ?

R : Oui, bien sûr. Demain, je le donnerai aux gendarmes à Masevaux.

S : Hi,hi !!!Laisse-moi rire. Tu as pris l'immatriculation d'une fourgonnette de la gendarmerie. La tête que vont faire les gendarmes en recevant ton courrier.

R : Espèce de tête de lard. Tu ne pouvais pas me le dire plus tôt !

S : T'avais qu'à mettre tes lunettes !

R : T'as déjà vu une cigogne avec des lunettes ?

S : Et le comble, les gyrophares étaient allumés !!!

R : Arrête ! Tu vois bien le boulot que j'ai pour contrôler tout ce qui se passe en ce dimanche du patrimoine, les locos, les voitures anciennes et tous ces gens...

S : Toi, tu cherches surtout quelque chose qui te donne l'occasion de râler !

R : C'est pas vrai ! Je suis allée à l'inauguration de la chapelle Sainte Anne. C'était émouvant !

S : Toi, pour t'émouvoir, il faut se lever tôt.

R : Pff ! J'étais aussi sur le toit de Saint Jean quand ils ont fêté le 80^{ème} anniversaire de cette Institution et j'ai rien critiqué.

S : Non, je le crois pas. Ces jours-là, tu es prête pour ramasser les restes des apéros et pas par sympathie ni pour qu'on te voit !

R : Tu t'es levé de la patte gauche ce matin ? T'arrêtes pas de me « chtouffa »

S : C'est fini, oui ? T'as vu la Grand'rue, comme elle est belle !

R : Je vois surtout qu'il n'y a plus de marquages au sol. Tu te rends compte ! Avec la rentrée, les enfants ont du mal à traverser, c'est dangereux !

S : De toutes façon, ce sera bientôt fait. On a bien appris aux enfants à faire attention !

R : Il y a des adultes qui n'ont aucune éducation. T'as vu le tas de m... devant l'école maternelle ? D'ailleurs il y en a beaucoup aussi le long de la piste cyclable et de la rue de Soppe. C'est quand même pas des toilettes publiques pour les chiens.

S : J'ai quand même compté une dizaine de personnes qui ramassent les déjections de leurs toutous.

R : Ben, c'est pas beaucoup pour le nombre de chiens qui se promènent.

S : Moi j'ai regardé le nouveau parking près du coiffeur. C'est pas mal.

R : Bla, bla, bla... Toi, tu veux toujours faire ton gentil.

S : Alors ? Le jour où tu féliciteras quelqu'un, je mettrai un drapeau sur notre nid.

R : Vas donc te faire cuire un œuf !

S : Un œuf ? Espèce de cannibale !!!

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire
en octobre,

96 ans : Suzanne WEINGARTEN, le 31,

90 ans : Marguerite FREYTAG, le 20,

86 ans : René HATTENBERGER, le 29,

86 ans : Marie Antoinette ADAM, le 18,

81 ans : Georges BAPST, le 23,

81 ans : Marcelle BEHRA, le 30,

et en novembre,

94 ans : Madeleine MEUNIER, le 21,

93 ans : Marceline WOLFF, le 3,

87 ans : Eugène GRIMAUD, le 15,

87 ans : Marthe GOERIG, le 27,

85 ans : Edmond MESTRONI, le 22.

DEUX VÉLOS TROUVÉS AU COURS DE L'ÉTÉ

Un VTT adulte, couleur gris et bleu de marque ORBEA près de l'école élémentaire et un vélo enfant, 5-6 ans, couleur bleu ciel et mauve, aux abords de TOUPNEU.

Veuillez-vous adresser en mairie pour toutes démarches à ce sujet.

INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} juillet, une nouvelle organisation s'est mise en place quant à l'instruction des autorisations et actes d'occupation des sols (ADS) : demande préalable de travaux, certificat d'urbanisme, demande de permis de construire...

En effet, le gouvernement a décidé de cesser d'exercer ce service au profit des collectivités territoriales.

Les communes de notre secteur ont décidé de confier cette compétence à la communauté de communes.

Cette mutualisation a nécessité l'embauche d'un agent instructeur au service de l'urbanisme : Mme Manigold Martine. Cette dernière, forte d'une grande expérience à la direction départementale des territoires, sera basée à Masevaux dans les locaux de la communauté de communes qui a donc dû pourvoir à l'organisation matérielle (bureau, matériel, communication...) de ce transfert

Cette réorganisation ne change rien dans la pratique pour les usagers qui continueront à déposer leurs dossiers en

mairie. Les services de la commune restent leurs premiers interlocuteurs et chaque dossier fait d'abord l'objet d'un examen avant son envoi à Masevaux où le dossier est instruit, avant de revenir en mairie de Sentheim.

Chaque maire reste juridiquement responsable dans la prise de décision en matière d'urbanisme, cette compétence étant communale.

La nouveauté en la matière est d'ordre financier. Jusqu'à présent, c'est l'Etat qui supportait les charges financières de ce service.

A partir de ce mois de juillet 2015, ce seront les communes qui se verront facturer par la communauté de communes les frais relatifs au traitement des demandes selon un barème validé par l'assemblée communautaire.

Alors que l'Etat baisse les dotations aux communes, il leur abandonne un service qu'il assurait gratuitement et leur transfère une nouvelle charge financière qui, pour notre collectivité, est estimée à 7 000 € par an.

TIR DU GRAND CORMORAN

Nous vous informons que les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ainsi que des tireurs intervenants pour le compte de la Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, sont autorisés à tirer le grand cormoran, sur le territoire de la commune, en bordure des cours d'eau, dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 11 septembre 2015.

Cet arrêté est valable pour la saison 2015-2016. **Les opérations de tir sont autorisées tous les jours entre l'heure précédant le lever du soleil et l'heure suivant le coucher du soleil**, dans la période comprise entre la date d'ouverture de la chasse pour l'ensemble des espèces de gibier d'eau, à partir du 23 août 2015 jusqu'au 29 février 2016 inclus.

UTILISATION DES ÉCOPOINTS

Des incivilités sont régulièrement constatées lors de l'utilisation de nos écopoints.

Nous vous rappelons que, depuis le 9 septembre 2009, il existe un arrêté municipal (n°045/2009) qui régleme les horaires d'utilisation de ces éco-points.

L'article 1 de cet arrêté précise que les horaires autorisés sont du **lundi au samedi de 8h à 20h.**

L'article 2 de ce même arrêté stipule que les dépôts sont **interdits** les **dimanches** et **jours fériés**. Evitez donc de mettre vos « vieux verres » dans les containers le dimanche matin à 7h45 !

Vous avez suffisamment de lieux de dépôt (cimetière, AMOS, gare) pour ne pas être obligé de mettre vos produits à coté des bacs. Par ailleurs, la déchetterie mobile passe régulièrement et la déchetterie d'Etueffont est ouverte 5 jours par semaine !

Pensez à ceux qui passent après vous et à ceux qui nettoient ! Merci pour votre compréhension.

FONDS DE COUPES

Les fonds de coupes 2015/2016 se préparent et la vente est programmée avant la fin de l'année. Afin de proposer suffisamment de lots, vous avez la possibilité de nous faire parvenir, avant le 31 octobre 2015, le talon réponse, ci-dessous, par courriel (mairie.sentheim@tv-com.net) ou en le déposant en mairie.

Les lots seront principalement composés de chêne, de hêtre et d'un peu de charme et de frêne.

Nous vous rappelons également quelques principes de base qui consistent en une exploitation propre des parcelles, que les lots attribués sont pour votre usage personnel et que le bois extrait ne doit en aucun cas faire l'objet d'un commerce.

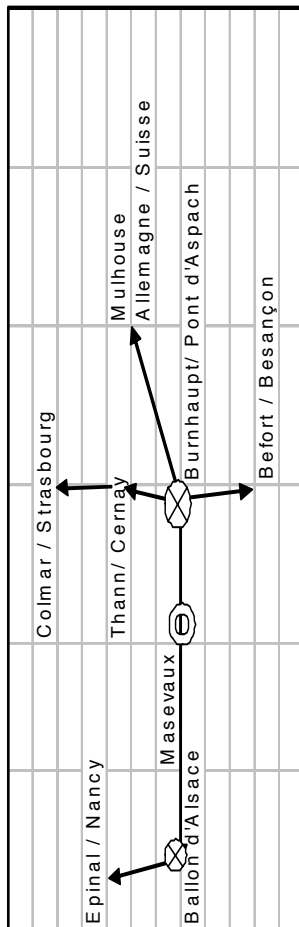
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Souhaite acquérir 1 lot de : _____ stères lors de la vente des fonds de coupe 2015/2016

Départ: Salle polyvalente de Masevaux de 7 H à 14 H.
Fermeture du contrôle à 18 H
Renseignements et inscriptions au : 03 69 07 44 22 ou 03 84 54 79 13
Membre de la Fédération Française des SPORTS POPULAIRES



DEPART ET ARRIVEE: Salle polyvalente, rue du Stade à Masevaux

Samedi et dimanche de 7 h 00 à 14 h 00 et retour obligatoire pour tous au plus tard à 18 h 00.

PARTICIPANTS: Tous sans exception. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

PARCOURS: 10 et 20 km en montagne à travers prés et forêts ainsi qu'un parcours adapté.

ASSURANCE: La FFSP est garantie en R.C. auprès de GROUPAMA. Chaque randonneur est assuré contre les risques qui peuvent survenir durant la marche et dont la responsabilité incomberait aux organisateurs, À CONDITION QU'IL AIT SUIVI LE TRAJET BALISÉ et qu'il soit en possession de la licence de participation tamponnée et correctement remplie (nom, prénom et adresse).

L'acceptation de cette licence de participation vaut déclaration de bonne santé et aptitude à participer à une randonnée de montagne.

RAVITAILLEMENT: Une boisson et petite collation seront offertes au premier poste de contrôle. Des sandwiches, saucisses chaudes et autres repas chauds ou froids seront disponibles aux autres postes de contrôle ainsi qu'à l'arrivée.

COTISATION: La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation, sans souvenirs, de 2,00 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

ATTENTION: il est interdit de fumer dans la forêt, de jeter des papiers ou autres détritus sur le parcours et de quitter les sentiers et chemins balisés. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

GARDER LA NATURE PROPRE.

SECOURSISME: SAMU : 15 – POMPIERS : 18 et Centre de secours des Pompiers de Masevaux – URGENCES : 112. - Association au numéro suivant Salle Départ / Arrivée : 03 89 38 86 86

Délai de pré inscription: 11 octobre 2015

Jean Luc LEMOINE

Tél 03 84 54 79 13

2, rue Cotet Huot 90170 ETUEFFONT

Jeannine DEMEY

Tél 03 69 07 44 22

20, rue des Charbonniers 68780 SENTHEIM

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique



Equipe de Masevaux (Haut Rhin)

15^{ème} MARCHE POPULAIRE

MASEVAUX

MARCHE DE MONTAGNE

Parcours Adapté, 10 et 20 km

Fédération Française
des Sports Populaires



F.F.S.P.-I.V.V.-N° : F0965

Visa F.F.S.P n° 2015.68.055.W

Reconnue de Mission d'Utilité Publique

N° 012156 du 02.08.2001

Internet: <http://www.ffsp.fr> E-Mail : contact@ffsp.fr

Agrement ministériel national du 20.06.2006.



17 et 18
Octobre 2015



WATTWILLER



Partenaires de la FFSP



L'ÉTÉ, RICHE EN ACTIVITÉS DES CYCLOS DE LA DOLLER

L'été a été bien rempli pour les Cyclos de la Doller. Une dizaine de jeunes, accompagnés par Jean-Marie et Joëlle Bissler et Kevin Lacabane, ont participé à la Semaine Nationale Européenne des Jeunes qui se déroulait cette année du 11 au 19 juillet à Pont-à-Mousson (54). Âgés de 8 à 16 ans, Paul, Mirco, Célian, Max, Corentin, Gautier, Zoé, Lisa, Victor, Thomas et Sacha ont renforcé les rangs des 850 jeunes (encadrés par 200 adultes) qui participaient à cet événement.

Au programme de cette semaine, les jeunes ont parcouru des circuits route et VTT pour découvrir la région, par une météo très chaude. Les 8-11 ans ont participé à un concours d'éducation routière. Trois jeunes cyclos sentheimois ont fini dans les dix premiers, dont Lisa Gschwend qui s'est classée première. Enfin, la traditionnelle journée tourisme de cette semaine jeune les a conduit dans le Saillant de Saint-Mihiel, à la découverte du fort de Liouville, des tranchées allemandes en forêt de Saint-Baussant et d'Apremont, guidés par les bénévoles de l'association locale du Souvenir Français.



Photo L'Alsace / VT

Le soir des jeux et des soirées étaient organisées au campement : les cyclistes ont planté leurs tentes sur deux terrains de foot à proximité d'un complexe sportif.

Ravis de la semaine passée en Lorraine, les Cyclos lorgnent déjà sur l'édition 2016 qui se déroulera en Aquitaine.

Dans le cadre des animations d'été les 25 juillet et 22 août, les Cyclos de la Doller ont proposé deux sorties à la journée, à Rammersmatt puis au Bruckenwald, avec repas tirés du sac. Une quinzaine de jeunes et une dizaine d'adultes, dont leurs homologues du club d'Hagenbach, sont venus y participer.

Les Cyclos de la Doller comptent une section route, cette dernière a participé à la semaine fédérale qui se déroulait cette année à Albi au mois d'août.

Mais l'été des Cyclos a commencé bien plus tôt. Du 26 au 29 avril, les jeunes cyclistes ont effectué un mini-séjour à Storckensohn, organisé par la Ligue d'Alsace de Cyclotourisme. Les 30 et 31 mai, les mêmes ont participé au Critérium Régional de Soultz-sous-Forêt (67) avec une nuitée dans un refuge.

Viviane Tabourin (L'Alsace)

LA CHAPELLE SAINT-JEAN A FAIT PEAU NEUVE

Après trois mois de travaux de rénovation, la chapelle Ste Anne de Sentheim a entamé dans son écrin de verdure, une seconde jeunesse dimanche matin, avec l'inauguration marquée par une messe de bénédiction, célébrée par le curé Jan Koster. L'édifice étant bien trop petit, deux chapiteaux ont été montés à l'extérieur, qui ont abrité près de 200 personnes. En présence du maire Bernard Hirth, de quelques conseillers municipaux, et des représentants des conseils de fabrique de la communauté de paroisse, le président du conseil de fabrique Damien Rollinger a repris les étapes de la rénovation décidée en 2010, de cette chapelle construite en 1888. Il a remercié toutes les personnes bénévoles qui ont donné de leur temps, et ont œuvré à la



Photo L'Alsace / JMR

renaissance de la chapelle: la réfection de la toiture et du clocheton, la mise en place d'un drainage autour de la chapelle, la reprise du crépi et des peintures extérieures et la réfection des murs intérieurs avec des travaux de plâtrerie et de peinture. Il a précisé que si les finances le permettent, les deux vitraux endommagés seraient remplacés dans un futur proche. De même, des travaux d'aménagement autour de l'édifice, dont l'implantation de quelques bancs feront de ce lieu un endroit de repos et de méditation

privilegié pour les Sentheimois et permettront aux randonneurs de trouver là un but agréable de promenade. La cérémonie s'est conclue autour d'une verre de l'amitié, offert par le conseil de fabrique et la municipalité.

Jean-Marie RENOIR (L'Alsace du 15/09/2015)

DÉCHETS VERTS

Les arbres se couvrent de leurs couleurs automnales, les haies sont taillées, les dernières tontes réalisées. Tout cet entretien de nos jardins produit une quantité non négligeable de déchets verts.

Afin de vous éviter d'aller à Etueffont, la municipalité met à votre disposition un lieu, route de Soppe le Haut, pour y déposer vos branchages, tontes et autres produits de taille.

Nous vous rappelons que **seuls** les produits **broyables** y sont autorisés.

Il est strictement interdit d'y déposer et/ou d'y faire brûler du carton, du bois de charpente, de chaises en bois ou tout autre objet qui ne soit pas de la famille des « déchets verts ».

Suite aux incivilités répétées constatées, nous vous rappelons que cette déchetterie verte est ouverte tous les samedis non fériés de 14h à 17h et tous les mercredis non fériés de 9h à 12h.

CARITAS RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

Accompagnement au retour à l'emploi

La permanence a lieu **tous les jeudis de 9h à 11h**, rédaction de CV sur rendez-vous.

Permanences des aides

Des aides à l'accompagnement scolaire, aux démarches administratives, et, ponctuellement, des aides alimentaires et

matérielles vous sont aussi proposées. Les permanences se tiennent **tous les jeudis de 14h à 16h**.

Après-midi convivial

Notre prochaine rencontre aura lieu **mardi 27 octobre à partir de 14h30**. Si vous avez un problème de déplacement pour vous y rendre, téléphonez-nous au 03 89 77 22 80 ou au 06 89 77 22 80

Les samedi 17 et dimanche 18 octobre, l'équipe Caritas de Masevaux organise pour la 15^{ème} année consécutive sa marche populaire de la Solidarité. Le départ se fait à partir de la salle polyvalente de Masevaux dès 7h du matin. Fin des inscriptions à 14h, le samedi et le dimanche et fermeture des contrôles à 18h.

Une restauration est possible sur le parcours et en salle. Nous vous y attendons nombreux, la solidarité n'attend pas !

Comme les autres années, nous faisons appel aux personnes de bonne volonté, qui peuvent nous aider, en apportant une pâtisserie en la déposant à la salle polyvalente de Masevaux samedi et dimanche.

Merci beaucoup.

Pour l'équipe, Jeannine DEMEY

CARITAS 11, place des Alliés - cour du Chapitre 68 290 - Masevaux Tél. : 03 89 38 04 90 ou 06 89 77 22 80.

DATES DE BATTUES POUR LA SAISON 2015/2016

Des battues auront lieu les :

- | | | |
|--|------------------------|--------------------------------------|
| - 17-18 octobre 2015 (petits gibiers), | - 05-06 décembre 2015, | - 30-31 janvier 2016 (battue de fer- |
| - 24-25 octobre 2015 (petits gibiers), | - 19-20 décembre 2015, | méture). |
| - 07-08 novembre 2015, | - 09-10 janvier 2016, | |
| - 21-22 novembre 2015, | - 16-17 janvier 2016, | |

Sur le lot 1 situé à la sortie des zones habitées, après le pont des Vignes et vers les hauteurs (direction Bourbach-le-Bas, Lauw).

Le Maire, Bernard HIRTH

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 15 octobre 2015

Rendez-vous : place de l'Église à Sentheim pour un **départ à 9 heures précises**.

Itinéraire du matin : parking d'Ermensbach (commune de Rimbach-près-Masevaux) - Baechelswald - col du Neuweiher - tour du lac - auberge du Neuweiher (distance 6 km, dénivelée 390 m).

Menu : Soupe de potiron - baeckaoffa - fromage - dessert à 18,50 € sans les boissons.

Itinéraire de l'après-midi : auberge du Neuweiher - Hinterer Wald - Ermensbach (distance 4 km).

Veillez vous inscrire avant le 10 octobre 2015 dernier délai au tél. : 03 89 82 56 36.



A NOTER DANS VOS AGENDAS

Mercredi	7	octobre	: médiabus, place de l'Eglise de 10h à 12h
Jeudi	15	octobre	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Samedi	17	octobre et	: marche populaire organisée par Caritas de Masevaux. Départ, salle polyvalente de Masevaux
Dimanche	18	octobre	: à partir de 7h
Dimanche	25	octobre	: « train Halloween » organisé par TTDA à la gare de Sentheim
Mercredi	10	novembre	: collecte des déchets encombrants, parking du Cimetière de 12h à 19h
Jeudi	11	novembre	: commémoration du 11 novembre, monument aux morts
Samedi	14	novembre	: expo-vente à la MARPA

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, activités de votre association...), contactez **Marc PERRIN** mairie de **SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr avant le **26 octobre 2015**.

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 6 novembre 2015.